

NOTICE DE MONTAGE, MISE EN SERVICE

GUIDE POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN

CONSEILS DE SECURITE

DES PISCINES

*A lire attentivement et à conserver pour consultations ultérieures.
L'installation, l'utilisation et l'entretien de votre piscine impliquent le respect des consignes décrites ci-après. Le non respect des consignes d'entretien peut engendrer des risques graves pour la santé, notamment des enfants.*

Piscines familiales à fond plat en bois traité en autoclave classe IV +fongicide + anti termites, hors-sol, partiellement enterrées ou enterrées, pour le plein air ou l'intérieur.

Rappels : sur dalle béton : laisser dépasser au maximum 1.27 m (cote sur margelles) ; sur fond sablon : laisser dépasser au maximum 1/4 de la hauteur totale.

Sauf les octogones ou décagones, autoportants, donc sans jambes de force, dont on peut laisser 1.20 m de structure hors-sol.

Lors de la livraison, stocker les éléments parfaitement à plat, sur un sol dur et bien plan, à l'abri des variations importantes de température et d'humidité, ne pas couvrir, pour éviter les déformations toujours possible du bois, matériau naturel. Procéder sous 15 jours au montage. Des fissures et des évolutions des dimensions, dues aux variations de température et d'hygrométrie peuvent survenir, sans conséquences sur la résistance du bois ni la durée de vie du bassin.

Ne pas stocker les éléments sur un dallage de couleur claire, qui pourrait être tâché en cas d'écoulement d'un peu de produit de traitement.

1/ OUTILS A PREPARER : visseuse, scie à bois pour scier les margelles à l'endroit où mettre le bloc filtrant, perceuse, scie à métaux pour encocher les rails accroche liner, agrafeuse pour le feutre, niveau pour la structure, mètre-ruban pour vérifier les diagonale, cordeau pour bien régler en hauteur les jambes de force (autres formes que les polygones). Les vis (pour le bois et les rails accroche liner) sont fournies.

2/ ENVIRONNEMENT : installer la piscine à l'abri des vents, des regards indiscrets, avec à proximité une alimentation électrique 220 V ; remplissage par tuyau d'arrosage. Attention aux racines d'arbres.

3/ CHOIX ET PREPARATION DU TERRAIN : Eviter la proximité d'une nappe phréatique.

Rappel pour les terres argileuses : l'eau ne pouvant s'infiltrer, il est conseillé de drainer autour du bassin, avec des graviers par exemple, de retirer les pompes lors de la saison d'hiver et de surveiller lors de la saison d'utilisation.

Pose exclusivement sur sol parfaitement horizontal, de niveau et stable, jamais sur un remblais.

Dans un terrain en pente : décaisser pour installer le bassin sur le terrain d'origine, soit le « bon sol », jamais sur la partie remblayée.

La charge au sol pour une piscine de 1.20 m de structure (soit 1.10 m d'eau environ) est de 1.1 tonne au m².

Creuser selon cotes de la piscine + 80 cm autour.

Sur fond sablon compacté ou roulé au rouleau de jardin après arrosage pour que le sable durcisse. Epaisseur du sablon 10 cm environ après compactage.

Sur dalle béton : doser à 350kg/m² avec treillis soudé, épaisseur 12 cm.

Il faut exécuter un travail très soigné de la surface du sol pour éviter d'abîmer le liner avec des aspérités qui pourraient avec le temps traverser le feutre de protection.

Bassins avec jambes de force : 1 jambe de force tous les 1.15 m, consulter les planches photos légendées (vous reporter au type de jambes de force de votre piscine).

4/ NORME ELECTRIQUE C15-100 et norme NF P 90-302

Toute piscine doit être équipée d'une protection électrique par disjoncteur différentiel 30mA : nos coffrets électriques en sont équipés d'origine.

Tout appareil électrique situé à moins de 3.50 m du bassin et librement accessible doit être alimenté en très basse tension 12 V.

Tout appareil électrique alimenté en 220 V doit être situé au moins à 3.50 m du bassin.

Si le groupe de filtration est situé à moins de 3.50 m de la piscine, il doit obligatoirement être placé dans un abri/local technique ouvrant avec clé ou outil, l'ouverture provoquant la coupure des appareils électriques. Système installé d'origine sur nos coffrets électriques et le local technique intégré au bassin dans la gamme Compacte. En option pour les autres gammes, nous consulter.

5/ ASSEMBLAGE DES MADRIERS

Rang du bas : un côté sur deux est constitué de demi-madriers ; disposer les parties "mâles" vers le haut. Choisir les madriers comme indiqué sur votre plan de montage. Prendre les madriers dans l'ordre précisé sur ce document (vous-même étant à l'extérieur du bassin).

Rangs suivants : encastrent les parties mâles et femelles, en croisant soigneusement les madriers aux extrémités (assemblage mi-bois)..

Le rang du haut ne possède pas de partie "mâle", il est plat.

Si vous avez des difficultés à les emboîter, aidez-vous d'une cale et éventuellement d'un serre-joint.

Attention : surtout pas de goudron, ni bâche, ni polystyrène, le bois étant traité en autoclave (classe IV), la partie enterrée ne demande aucun traitement ni entretien de votre part ; vous pourrez si vous le souhaitez disposer des graviers contre la structure pour drainer, avant de rabattre la terre, si votre terre est très "lourde", argileuse.

Modèles avec jambes de force : Avec la perceuse, faire un avant trou puis visser chaque madrier sur la structure en vous plaçant à l'intérieur du bassin

6/ SOUS MARGELLES & MARGELLES

Une fois installé le dernier madrier, percer un avant trou puis visser les sous margelles (1 vis tous les 20 cm) sur la structure en vous plaçant à l'intérieur de celle-ci.

Les margelles se présentent en 2 lames côte-côte ; la première doit déborder de 2 cm environ par rapport aux sous margelles, vers l'intérieur de la structure.

Disposer les margelles sur les sous margelles en commençant par les margelles d'angle et visser par dessous. Ainsi aucune vis ne sera apparente (1 vis tous les 20 cm, sur chaque lame).

7/ RAILS, FEUTRE & LINER

Les rails d'accrochage se présentent en baguettes de 2 m. Les visser en haut de la structure à environ 5 mm sous les sous margelles pour permettre un écartement de l'encoche lors de la mise en place du liner dans le rail (1 vis tous les 20 cm, visser suffisamment jusqu'à pénétrer dans le rail car le feutre ne protégera pas le liner à cet endroit, étant placé juste en dessous du rail). Faire des encoches en « V » avec une scie à métaux pour les plier dans les angles du bassin (pose onglet).

Dérouler le feutre sur les parois et bien lisser le sablon avant de dérouler le feutre sur le sol. L'agrafer sur les parois sous le rail accroche liner et en bas. Pour la gamme Classique, découper le feutre à 2 cm environ de la pièce à sceller.

Ouvrir avec précaution le carton pour ne pas couper le liner. Le dérouler dans le bassin en évitant les plis. L'accrocher dans le rail.

Tendre le liner. Commencer le remplissage en ramenant le liner vers les bords et en supprimant d'éventuels plis.

Remplir le bassin. L'eau va plaquer le liner.

Attention : Ne pas utiliser d'objets pointus ou coupants près ou dans le bassin, pendant l'installation ou pendant les baignades.

8/ BLOC TECHNIQUE DES PIECES A SCELLER

Le glisser soigneusement à cheval sur la structure sans abîmer le liner.

➤ Ou : PIECES A SCELLER (Gamme CLASSIQUE)

Les documents de montage, édités par les fabricants, se trouvent dans les emballages ; vous les trouverez également en annexe de ce document.

➤ **REPLISSAGE DU BASSIN** : Le niveau d'eau à respecter est au $\frac{3}{4}$ du skimmer : surveiller ce niveau qui varie pendant la saison d'utilisation selon l'évaporation, les précipitations... et diminuer ou compléter selon les besoins, pour un bon fonctionnement de la filtration.

9/ OPTION ABRI EN BOIS/LOCAL TECHNIQUE (sauf Gamme Compacte)

Indépendant du bassin ou installé contre le bloc technique. S'ouvre par le haut ou latéralement ; il peut être enterré partiellement. Norme C15-100 au point 4.

10/ GROUPE DE FILTRATION : le filtre à sable et sa pompe

Relier les tuyaux blancs au groupe de filtration et au bloc filtrant à l'aide des raccords rapides (les tuyaux doivent traverser les joints toriques noirs).

Pour la gamme Classique, il faut coller les tuyaux (conseils et temps de pose précisés sur le pot). Voir les notices fournies par le fabricant avec les appareils.

Sable : ne pas dépasser 2/3 de la hauteur de la cuve (norme NF P 90-302).

Sous la vanne multivoies, les différentes sorties de tuyaux sont difficiles à lire :

- "pump" pour l'arrivée de l'eau à filtrer (à brancher sur la sortie haute de la pompe),
- "return" pour le retour de l'eau à la piscine après filtration,
- "waste" pour l'évacuation à l'égout.

- ✓ **Astuce** : pour amorcer les pompes, filtration ou option nage à contre courant, remplir d'eau toutes les canalisations ainsi que la pompe avec un tuyau d'arrosage ou un arrosoir. Desserrer légèrement le raccord sur le dessus de la pompe pour évacuer l'air, puis mettre en fonctionnement. Recommencer plusieurs fois si nécessaire.

En saison, filtrer quotidiennement, le jour, suffisamment longtemps : durée = température de l'eau divisée par 2, soit pour 28 ° 14 h de filtration.

- ✓ **Astuce** : si le panier du skimmer remonte, placer dedans un gros caillou.

Prise balai : pour donner le maximum d'efficacité, il faut condamner le skimmer en posant un bouchon sous le panier du pré-filtre du skimmer (retirer le panier) ; remplir totalement d'eau le tuyau du balai, et le diriger vers sa prise : il va se « brancher » de lui-même.

11/ COFFRET ELECTRIQUE (en option pour la gamme Classique)

Le fixer à l'intérieur de votre local technique ; raccorder le câble qui dépasse à votre ligne électrique avec un domino et une boîte de dérivation ou votre ligne électrique à la place du câble.

Puis, brancher les prises des appareils. Point sécurité électrique au 4.

Pour les réchauffeurs de 9 kw : brancher le câble au disjoncteur à l'intérieur du coffret électrique.

12/ LES ACCES : *ils ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que la piscine*

- Echelle en bois extérieure : se glisse sous la margelle : amovible pour rendre le bassin difficile d'accès ou à visser

- Echelle en inox intérieure : voir la notice de montage du fabricant.

13/ CHAUFFAGE

Selon les notices des fabricants. Pour les échangeurs, adressez-vous à votre chauffagiste professionnel pour le raccordement à votre installation.

14/ BACHE A BULLES (d'été) (en option)

Flottante : la poser côté bulles sur l'eau.

Ne pas la laisser hors d'eau en plein soleil (la protéger d'une bâchette) ; lors de très fortes chaleurs, découvrir le bassin (sinon, l'eau peut macérer et tourner").

Ne jamais laisser les enfants jouer avec (danger).

15/ ENTRETIEN DES BOIS

Le bassin et l'abri laissés tels quels vont se patiner doucement au fil du temps ; ils peuvent aussi être lazurés, selon votre goût. Le bloc filtrant, en bois protégé ou en PVC, s'entretient d'un coup d'éponge et un peu de nettoyeur ligne d'eau.

16/ SECURITE DES BAIGNADES : nous vous invitons à lire également les conseils de sécurité joints en annexe (norme NF P 90-302).

- Ne pas plonger (hauteur d'eau insuffisante), ni courir sur les margelles (risque de chutes).
- Ne jamais laisser d'enfants sans la surveillance vigilante d'adultes (des accidents peuvent aussi se produire pendant les baignades, malgré la présence d'adultes : un enfant en difficulté ne se débat pas, n'attire pas l'attention).
- La bâche à bulles, qui flotte sur l'eau, n'est pas une bâche de sécurité ni même un jeu ; elle peut tromper les petits enfants et les animaux.
- L'équipement de sécurité obligatoire : La « Note technique » qui vous a été remise, conformément à la législation en vigueur, et la notice du fabricant contiennent toutes les informations nécessaires.

17/ PISCINES INTERIEURES

Veiller à l'aération et à installer une déshumidification dans votre local, il faut protéger sa structure de l'humidité. S'adresser à un professionnel.

- Attention : manipuler les produits dans un local suffisamment aéré.

- Pour aller plus loin : vous trouverez en librairie le Guide Hors-série "La Piscine : son exploitation", très complet et réédité régulièrement par le magazine Techniques Piscines, qui vous aidera tout au long de l'année.